



Numéro de l'acte	2016-188-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

### QUESTION N°2016-188

**FINANCES** : Budget Annexe « Les Fontinettes » - Virement du Budget principal

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

**VU,**

La délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2005 autorisant le transfert à la Commune et le maintien des activités touristiques de l'Association des Fontinettes. Le Conseil Municipal a donc décidé la gestion en régie municipale de l'Ascenseur à bateaux et des visites en bateau.

**CONSIDERANT,**

Que l'activité de ce service public administratif est déficitaire chaque année et que le Compte Administratif prévisionnel 2016 fait apparaître un déficit global estimé de 40 000 €.

Afin d'éviter d'augmenter de façon abusive les tarifs appliqués à cette activité culturelle et touristique et ainsi engendrer une baisse de la fréquentation, il convient de procéder au versement d'une subvention exceptionnelle pour équilibrer le budget annexe des Fontinettes.

Que, 5000 € de crédits correspondant au contrôle technique du bateau dans le cadre du renouvellement de titre de navigation ont été imputés par erreur au Budget Ville à l'article 61558 fonction 324. Il convient de réimputer ces crédits sur le budget annexe des Fontinettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

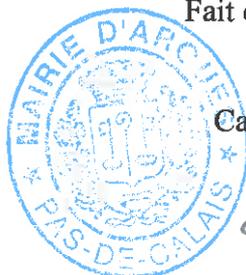
- 1°) de procéder à un virement de 40 000 € en faveur du Budget annexe dénommé « Les Fontinettes »,
- 2°) d'imputer la dépense à provenir de cette décision aux crédits inscrits à l'article 67441 fonction 33 du budget 2016,
- 3°) de procéder en outre à un virement de 5 000 € imputés par erreur au Budget Ville, en faveur du Budget annexe « Les Fontinettes ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,  
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

**Affiché le 15 Décembre 2016**

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT  
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.**